



Plan de situation, 2017, 2020

INTENTIONS

Un nouveau projet sur ce grand campus universitaire traduit tout autant une lecture sensible et poétique des qualités urbaines et paysagères des lieux qu'une intervention architecturale souple et néanmoins affirmée face à cet environnement en perpétuelle transformation, témoignage de la dynamique des enseignements et de la recherche.

Notre intervention se fonde sur ces différentes lectures et prises de position : celle d'un édifice mixte et composé permettant le continuum paysage et visuel du lieu, articulante par la même occasion deux volumes urbains contrastés, l'UNIL et l'EPFL, celle d'un bâtiment dont la grande dimension porte en lui une valeur infrastructurelle largement conditionnée par sa fonction, et ses nombreuses activités tantôt « bogues » ou éclatées, celle d'une architecture flexible et évolutive, étroitement ouverte sur le devenir que l'on souhaite pour la formation et la recherche et celle, celle d'un environnement de travail optimal offrant toutes les chances possibles à l'échange et la stimulation des idées.

Le bâtiment des Sciences de la Vie appartient à la famille des édifices de grandes tailles déjà présents sur les campus, qu'il s'agisse du Learning Center, du Swiss Tech Convention Center, du futur bâtiment Horizon ou du nouveau siège de la RPS. Au même titre que ces précédents, son échelle lui confère une dimension territoriale sous la forme d'une figure géométrique simple et affirmée au sein de son environnement proche et plus lointain. Mis en œuvre sous la forme de deux phases constructives successives, le projet soutient effectivement l'idée d'une construction unitaire qui rassemble des activités et des publics différents mais partage néanmoins une répartition des fonctions et une nature des programmes très proches entre eux : « formation » et « centre de recherche ». Au-delà de l'édifice que procure cette disposition en matière de rationalisation des usages, le bâtiment permet de démultiplier les possibles concernant l'évolution des espaces à moyen et à long terme.

Si la qualité paysagère du site et la composition du programme appellent à la mise en place d'un volume dense et compact, le principal enjeu consiste à mettre en œuvre un bâtiment qui soit en liaison permanente avec son environnement. Plus et fait, nous proposons de rendre visible son principe d'organisation spatiale, technique et constructif à un seul étage et espaces mixés d'espaces de plus en plus ouverts à mesure qu'ils se rapprochent de la limite extérieure de la rue du campus et de ses vers le grand paysage de la vallée. Malgré la matérialité d'activité, l'agencement du programme, de façon concertée et affirmée, traduit une organisation claire et lisible. Il se manifeste depuis l'extérieur par un « principe d'ouverture », toutes les ouvertures et transparences, rendant d'autant plus visibles par le jeu mobile des grandes façades vitrées, fonction des saisons et des occupations.

Le projet dépose une organisation nettement pragmatique du programme en proposant, en périphérie du volume, de larges espaces sur double hauteur dans le packaging visuel et spatial des espaces de travail en tant que lieux d'échange ouverts aux appropriations multiples. Ces « courtois amplifiés » à cheval entre intérieur et extérieur, constituent un environnement temporel idéal pour accueillir une importante présence végétale, une interface climatique contribuant à la régulation et à l'aération thermique du bâtiment. Cette transparence presque totale de la première épaisseur du projet conjuguée in fine l'une des données originales du programme, à savoir un grand nombre d'espaces dépourvus de lumière naturelle.

Bien que le nouveau bâtiment des Sciences de la Vie se manifeste à plus grande échelle par la présence assurée de sa volumétrie, son implantation traduit une position précise vis-à-vis des autres édifices existants, en préservant les rapports urbains et les vues balais entre les bâtiments existants. Son inscription au sein de la topographie actuelle, par le biais d'un allègement adouci – permettant au sous-sol de bénéficier partiellement d'une lumière naturelle – témoigne également d'une attention très particulière que nous souhaitons porter au paysage plus proche, à cette belle rencontre entre édifices porteurs des valeurs technologiques et l'environnement rural du campus.

Le projet constitue aujourd'hui une première synthèse de ces enjeux. Son identité repose principalement sur la mise en valeur, l'affirmation et la contextualisation de certaines qualités. A ce stade forcément schématisé, il porte néanmoins en lui toutes ces valeurs qui ne pourront avoir de sens que si elles paissent un jour être parquées par le biais d'un programme occasionnellement fondé sur l'échange et le dialogue.

ARTICULATION



EPFL (UNIL) - La rencontre de deux organisations spatiales.

La rencontre entre les deux conceptions urbaines radicalement différentes – celle, agrippée, de l'EPFL et l'autre, en consultation, de l'UNIL – se concrétise par la continuité matérielle perçue au-delà de ces infrastructures. L'implantation du nouveau bâtiment des Sciences de la Vie se met ainsi à distance de l'œuvre de Ford. Mieux que son aspect important pour la mobilité dense entre campus – actuelle et future –, le projet en permet une articulation dense et paysagère.

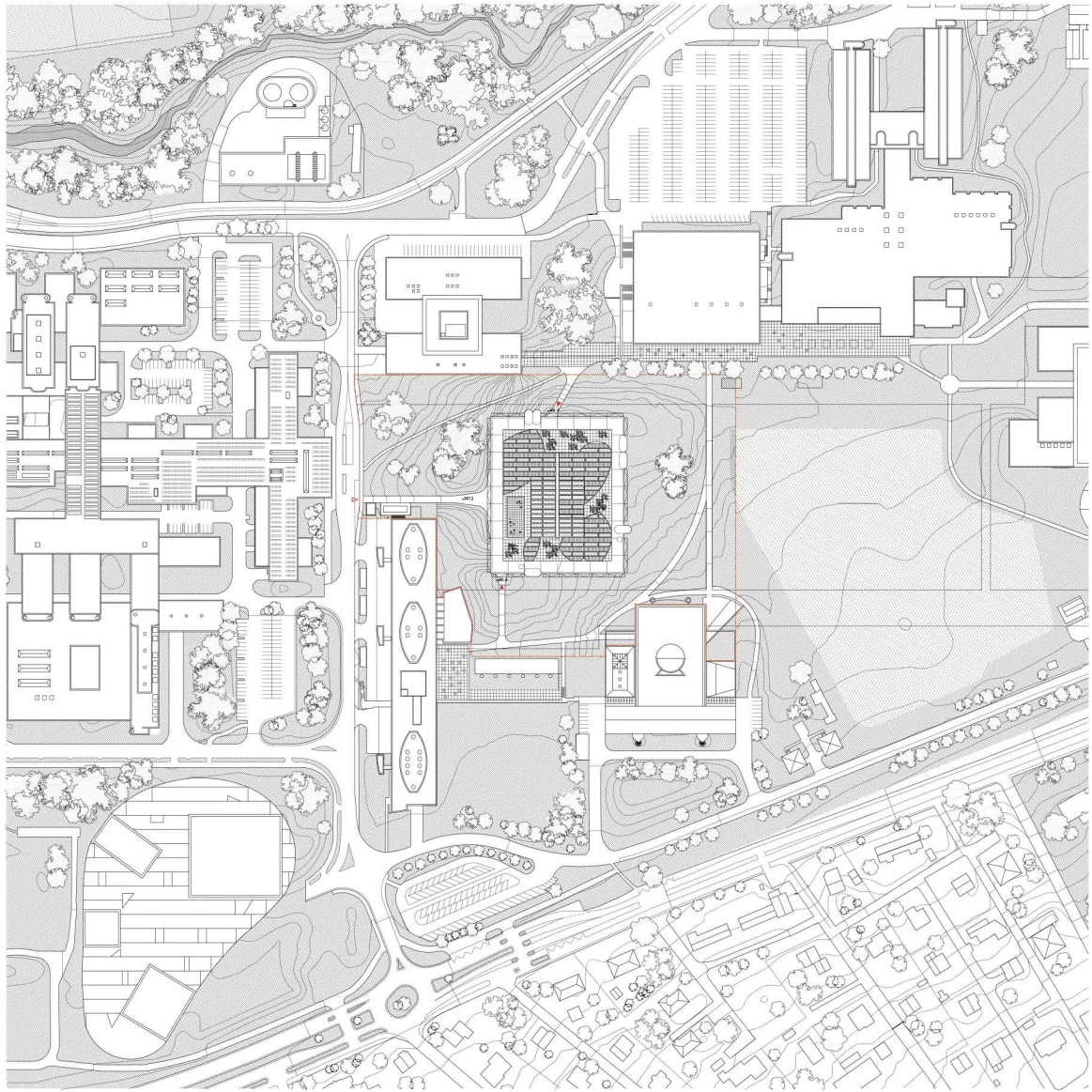
RURALITÉ



Les collines de Dullens. Le plus grand territoire d'habitat historique, 1801, 1802

La détermination originale des collines de Dullens – Duriniens¹ – témoigne de l'identité de ce territoire traditionnellement tourné vers la vallée. En l'implantant de façon compacte et ponctuelle, le nouvel édifice se fonde sur le caractère ouvert et champêtre de ce espace. Le projet conserve le paysage plus grandiose du site et son traitement paysager ainsi qu'une très grande porosité visuelle vers le « grand paysage » des Alpes.

¹ Explication agricole géométrique.



Plan masse, 0,8 / 2 000

Légende : ▬ Aire urbaine (diverses / nouvelles / propres) ▬ Aire piétonne Parc de facile 41EXT Broyer ▬ Perimètre

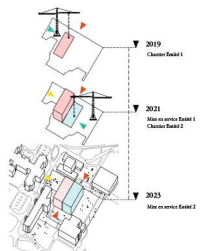
« REGNESS »



« Régness » projet, © Peter Zumthor / Peter Zumthor, 2010. Source : *Journal d'Architecture*, 2010, page 473. © 2010 ADP/2010, 2013. Site 001. Conception : Peter Zumthor / Peter Zumthor, 2010. Source : *Journal d'Architecture*, 2010, page 473. © 2010 ADP/2010, 2013. Site 001. Conception : Peter Zumthor / Peter Zumthor, 2010.

Au fil du développement urbain des campus, des constructions de grande échelle se sont manifestées et démontrent leur valeur architecturale. De par leur conception particulière, plusieurs de ces bâtiments, quelle que soient leurs formes respectives, témoignent d'une volonté territoriale, au-delà de leur usage et de leur inscription urbaine propre. L'architecture du nouveau bâtiment de Sciences de la Vie participe à cette « composition urbaine » de grande échelle et est conçue pour dialoguer avec l'environnement d'un paysage plus lointain.

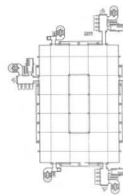
COHABITATIONS



Evolution du projet selon les différentes phases de construction. « Architecture de paysage »

Rien qu'entouré selon deux mises en service distinctes, la conception du projet se fonde sur la mutualisation et la rationalisation des besoins en vue d'une intervention complexe sur les sites. Au fil du temps, le projet présente un grand nombre de synergies entre les différents entités et les départements. Régulièrement au sein d'un édifice unique, la séparation des activités pourra éventuellement évoluer et proposer de nouvelles cohabitations entre les activités de « formation » et de « recherche ».

« MACHINE À HABITER »



Usage technique, © Jérémy Bouché, Richard Rogers Remarquy.

La conception du nouveau bâtiment des Sciences de la Vie suit l'idée d'une architecture mutualisée fonctionnelle. Structures, techniques et distributions se conjuguent de façon fluide et cohérente pour proposer une très grande souplesse et confort optimal d'utilisation, de gestion et d'entretien des espaces. L'organisation générale de ce bâtiment constitue le projet de façon claire et rationnelle, offre au sein d'un volume compact des espaces générateurs d'étude et d'échange.

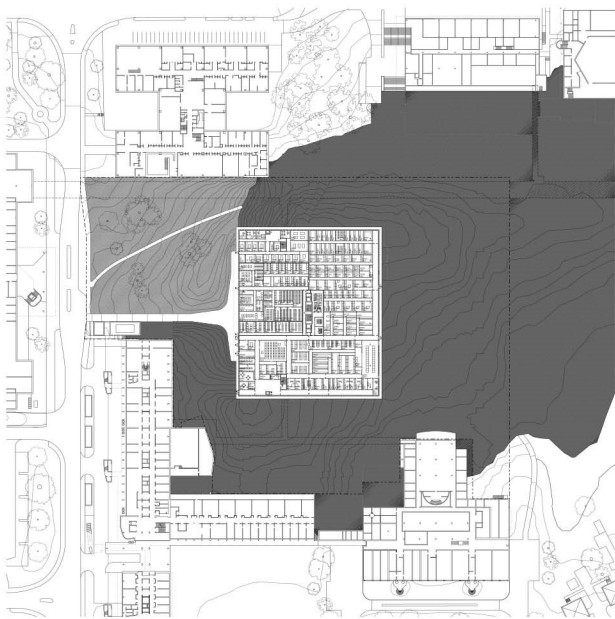
ESPACES MULTIS



Appropriation, © Jérémy Bouché, Richard Rogers Remarquy.

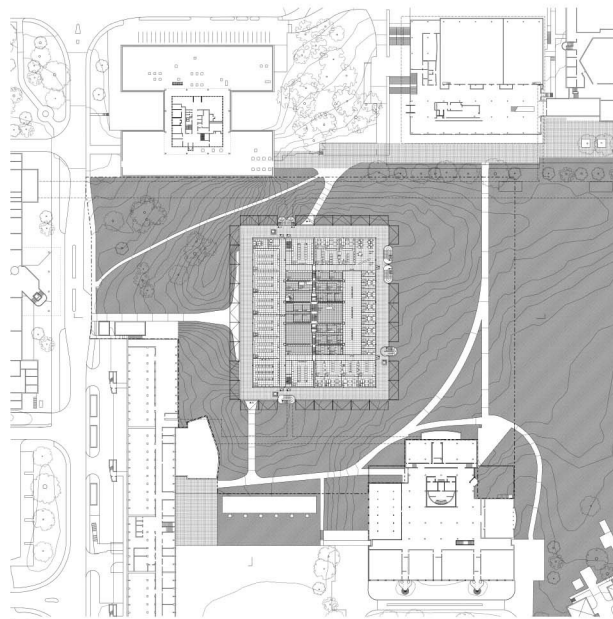
Julien Ehrlich, Tiphaine Huet, L. Marie van der Meer.

De façon complémentaire aux activités de recherche et de formation, le campus offre des espaces intérieurs de rencontre et d'échange. Le projet propose également un moment d'appropriation et de médiation. À travers une distribution particulière de larges courants permettant d'offrir un lieu de détente à l'interface entre l'intérieur et l'extérieur. À l'image d'un grand jardin d'hiver, ces espaces profitent sous toutes ses conditions climatiques particulières qu'il permet de réguler les activités intérieures du bâtiment.



Plan au sol du site au 1:100

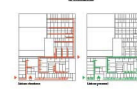
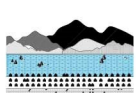
Figure 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.



Plan au sol du site au 1:100

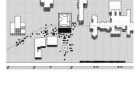
PROJET DE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le projet de maître d'œuvre a pour objectif de définir les principes directeurs de la conception architecturale et de l'urbanisme de l'ensemble de l'opération. Il s'agit de définir les orientations stratégiques de l'opération, de définir les principes directeurs de la conception architecturale et de l'urbanisme de l'ensemble de l'opération, de définir les orientations stratégiques de l'opération, de définir les principes directeurs de la conception architecturale et de l'urbanisme de l'ensemble de l'opération.



PROJET DE MAÎTRE D'ŒUVRE

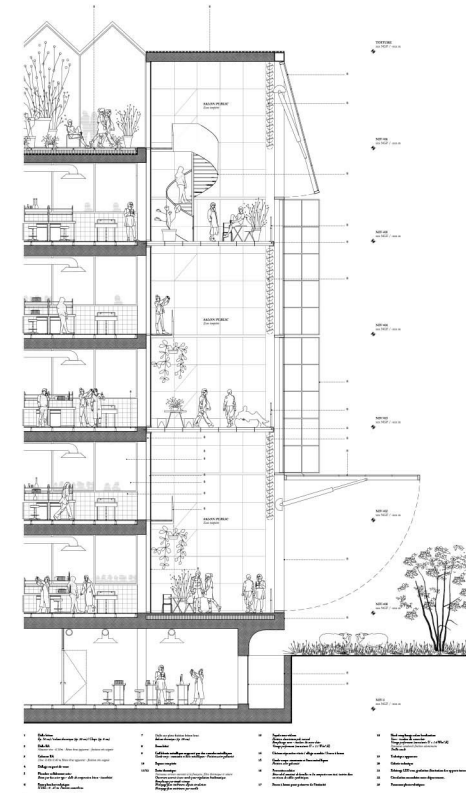
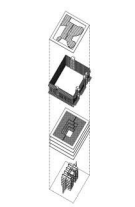
Le projet de maître d'œuvre a pour objectif de définir les principes directeurs de la conception architecturale et de l'urbanisme de l'ensemble de l'opération. Il s'agit de définir les orientations stratégiques de l'opération, de définir les principes directeurs de la conception architecturale et de l'urbanisme de l'ensemble de l'opération, de définir les orientations stratégiques de l'opération, de définir les principes directeurs de la conception architecturale et de l'urbanisme de l'ensemble de l'opération.



coupe Sud-Ouest au 1:100



Vue Sud-Ouest de la façade de la bibliothèque de la ville de Lausanne.



coupe Sud-Ouest au 1:100

